

Agen, lundi 20 juin 2016

## **DOSSIER DE PRESSE**

### **Décision modificative n°1** **20 dossiers examinés**

Réunis en session plénière pour la Décision modificative n°1, les conseillers départementaux pourront ainsi ajuster les décisions prises lors du vote du budget en mars dernier.

---

Vingt dossiers ont été examinés par l'Assemblée départementale, parmi lesquels :

- **les partenariats avec les chambres consulaires** → le Département souhaite renforcer les partenariats existants avec les chambres consulaires, notamment celui noué avec la Chambre de métiers et d'artisanat afin de renforcer son action sur le territoire lot-et-garonnais.
  - **l'aménagement numérique du territoire** → un point d'étape sera fait sur le renforcement du réseau hertzien (haut débit) et le programme de déploiement de la fibre optique (très haut débit)
  - **le fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle** → le travail conduit par le BAT 47 (Bureau d'accueil de tournage), créé en 2011 par le Département, porte ses fruits, le Lot-et-Garonne devenant aujourd'hui une « terre de cinéma » reconnue. Il est donc primordial de continuer à soutenir les productions cinématographiques tournées dans notre département.
  - **les infrastructures du Sud-Ouest Agenais** → ce rapport présente l'engagement financier du Département à la réalisation de la déviation du Sud-Ouest d'Agen
  - **l'avance remboursable à titre exceptionnel au Syndicat mixte du Confluent 47 pour l'acquisition du site Xilofrance à Damazan** → ce rapport présente l'intérêt de créer sur la zone d'activités de la Confluence un Ecoparc régional dédié à l'économie circulaire qui fédère déjà plus d'une vingtaine d'entreprises et d'acteurs publics
-

## Renforcer les partenariats avec les chambres consulaires

Le Département renforce les partenariats existants avec les chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat et Chambre d'Agriculture) afin que leur action soit encore plus efficace sur le territoire lot-et-garonnais.

En matière de soutien aux entreprises, le Département ne pouvant plus intervenir directement auprès de ces dernières depuis l'application de la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), il s'agit de continuer à soutenir les groupements et de promouvoir les secteurs d'activités et les métiers proposés en Lot-et-Garonne.

Concernant l'agriculture, le Département ne pouvant plus intervenir directement auprès des exploitants conformément aux dispositions de la loi NOTRe, le soutien à la promotion des filières et des produits est renforcé. Le Département accompagne également les initiatives portées par la Chambre d'agriculture, telle la mise en place des dispositifs anti-grêle proposés en viticulture.

Avec la Chambre de métiers et de l'artisanat, il s'agit de mettre en place une plateforme pour promouvoir l'apprentissage et faciliter les rencontres entre offres et demandes.

### → Renforcer le soutien à l'apprentissage

La consultation citoyenne « Construisons NOTRe 47 » fait apparaître que pour 98,45 % des Lot-et-Garonnais le soutien à l'apprentissage est important.

L'artisanat, première entreprise du département avec 21 000 actifs, joue un rôle essentiel dans l'aménagement et le dynamisme des territoires. Par sa proximité, il est également un facteur d'attractivité résidentielle et économique. Il constitue en outre une force d'insertion avec 800 nouveaux entrepreneurs immatriculés, 2 300 contrats en durée indéterminée signés et 750 jeunes en contrats d'apprentissage au 31 décembre 2015.

Fort de ce constat, le **Département de Lot-et-Garonne approfondit sensiblement son partenariat avec la CMA afin de renforcer son action sur le territoire lot-et-garonnais**. Entre autres, le Département participera à parité au financement de la plateforme Internet que va créer la CMA et qui sera ouverte à l'ensemble des acteurs économiques (entreprises, population, collectivités,...). Cet espace sera personnalisé aux besoins de chaque territoire. Il apportera une visibilité du secteur des métiers ainsi qu'une réponse aux besoins des acteurs, contribuera à développer le marché des entreprises locales. Surtout, il valorisera l'apprentissage, qui souffre encore aujourd'hui d'un manque de considération alors qu'il présente de nombreux atouts et des débouchés en termes d'emplois. En Lot-et-Garonne, 80 % des apprentis formés dans un CFA trouvent un travail, soit chez l'employeur qui les a formés, soit chez un autre.

---

## Poursuivre l'aménagement numérique du Lot-et-Garonne

La consultation citoyenne « Construisons NOTRe 47 » fait apparaître que pour 84,42 % des Lot-et-Garonnais l'accès au très haut débit est une priorité.

**L'année 2016 marquera surtout l'histoire numérique du Lot-et-Garonne**. Dans la continuité du chantier actuellement mené sur le réseau hertzien afin de le renforcer, d'ici la fin d'année, pour offrir des débits allant de 6 à 20 Mbps, la fibre optique sera déployée, avec un programme s'étalant sur 10 ans pour garantir des débits minimums de 100 Mbps.

Concernant le très haut débit, le Département consacre 2 M€ par an pour financer le déploiement de la fibre optique sur 10 ans, avec un effet levier considérable puisque, chaque année, ce sont 13 M€ qui seront investis par le syndicat Lot-et-Garonne numérique.

L'opération de montée en débit aura consisté à faire évoluer l'architecture technique du réseau avec une nouvelle technologie hertzienne afin de proposer un service sécurisé, plus en adéquation avec les usages d'aujourd'hui.

Cette opération permet de :

- **proposer aux clients du réseau des débits plus importants.** Aujourd'hui limités à 2 Mb/s maximum, l'opération de montée en débit permettra de **proposer des débits à plus de 10 Mb/s** pour le grand public. Des débits symétriques (vitesse de réception des données similaires à celle d'émission) pouvant aller jusqu'à 100 Mb/s pourront également être proposés aux entreprises. Enfin, des offres Internet « nomades » seront mises en place pour permettre à des abonnés de disposer d'une connexion Internet en plusieurs points du territoire (professionnels en itinérance, touristes) grâce au déploiement du standard technologique Wifi en remplacement du Wimax
- **sécuriser le fonctionnement du réseau** afin de limiter autant que possible l'impact des pannes et d'éviter toute forme de saturation sur le réseau, notamment aux heures de grande utilisation.

Le coût global de ces investissements s'élève à 2,76 M€, dont 1,7 M€ d'aides départementales.

Parallèlement, la signature récente d'une convention de programmation et de suivi des déploiements de la fibre optique en Lot-et-Garonne, entre Orange, le Conseil départemental et les trois communautés d'agglomération, a marqué le début du déploiement de la fibre optique et donc du Très haut débit. **Il s'agit de coordonner le déploiement privé et public de la fibre optique sur l'ensemble du Lot-et-Garonne et répond à l'objectif d'équité territoriale souhaitée par la collectivité départementale.** En effet, sur les 319 communes de Lot-et-Garonne, seules les 14 communes classées en zones AMII\* seront couvertes par l'opérateur privé Orange. Les 305 autres communes seront reliées à la fibre optique par le Syndicat mixte Lot-et-Garonne Numérique - créé à l'initiative du Conseil départemental - qui lancera les premiers marchés dès septembre. Ainsi, en Lot-et-Garonne, le déploiement de la fibre optique respectera le principe suivant : une prise en zone rurale pour une prise en zone urbaine.

L'enjeu de ce programme sans précédent est bien d'éviter au Lot-et-Garonne la fracture numérique qui pourrait se creuser entre les 14 zones urbaines desservies par les opérateurs privés - car plus denses et donc plus rentables - et les zones plus rurales, qui courent le risque de l'abandon sans l'intervention des acteurs publics.

---

## Faire du Lot-et-Garonne une « terre de cinéma »

Le travail conduit par le **BAT 47 (Bureau d'accueil de tournage)**, créé en 2011 par le Département, porte ses fruits, le Lot-et-Garonne devenant aujourd'hui une « terre de cinéma ». Pour maintenir cette dynamique, le Département renouvelle son fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle.

Depuis la création du BAT 47, le Lot-et-Garonne a accueilli :

- **21 projets de fiction** : 11 longs-métrages, 7 courts-métrages, 1 moyen-métrage, 1 web-série et 1 pilote de web-série pour un nombre total de 335 jours de tournage
- **6 films institutionnels** pour la promotion du département, **6 documentaires** et **2 reportages** représentant 147 jours de tournage.

En prévision : 1 long-métrage et 2 courts-métrages.

Le Lot-et-Garonne est cité en exemple en outre pour sa politique cinéma volontariste, pour la structuration de la filière (avec trois pôles ressources cinéma complémentaire et un cluster Image), pour la cohérence des actions mises en œuvre et pour la cohérence de la ligne éditoriale de son fonds de soutien.

**Secteur d'activités à fort potentiel, l'industrie cinématographique est donc soutenue par le Département, qui consacre 93 000 € au fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle pour l'année 2016.**

---

## Réaliser la déviation Sud-Ouest d'Agen

Débouché naturel de la RN 21, la déviation sud-ouest d'Agen comprend la réalisation du barreau et du pont de Camélat mais également le second échangeur autoroutier dit Agen-Ouest. Etudié au sein du comité de pilotage Département – Agglomération d'Agen, créé à l'initiative de Pierre Camani, ce programme est chiffré à 78 M€ et bénéficiera du soutien de l'Etat, outre l'engagement financier des deux collectivités locales.

**Conformément aux engagements pris, le Département consacre une enveloppe plafonnée à 26 M€ sur la période 2016-2023, englobant aussi bien les études et les travaux, avec une clause de compatibilité avec les capacités et contraintes budgétaires.**

A terme, avec la mise en 2x2 voies et la sécurisation de la RN 21 sur tout le tracé entre Villeneuve-sur-Lot et Agen, ce second axe routier participera encore davantage au développement économique du Lot-et-Garonne.

Rappelons que le Département n'a jamais autant investi depuis 2008 dans le domaine routier afin de rattraper un retard conséquent accumulé antérieurement et ainsi mieux desservir les territoires. Outre la modernisation et la sécurisation du réseau routier existant, il a réalisé en un temps record (2008-2012) les déviations d'Agen-Est, Marmande et Villeneuve-sur-Lot pour un montant global de 80 M€. Un investissement sans précédent en Lot-et-Garonne.

---

## Réaliser un Ecoparc régional dédié à l'économie circulaire - Avance à titre exceptionnel au Syndicat mixte du Confluent pour l'acquisition du site Xilofrance à Damazan

La zone d'activités de la Confluence située à Damazan est gérée par un syndicat mixte détenu à 80 % par le Département de Lot-et-Garonne et à 20 % par la Communauté de communes du Confluent. La SEM 47 est l'aménageur de cette zone, pour le compte du Syndicat mixte du Confluent.

Depuis la création de cette zone, plus de 10 M€ d'argent public ont été investis, il s'agit des contributions des collectivités membres du syndicat. Aussi, l'intérêt général départemental, et même régional, veut que soit développée sur ce site une activité d'avenir, pourvoyeuse d'emplois, utile au département et à ses habitants.

Le projet porté par le syndicat de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés, Valorizon, répond à ces objectifs. Il s'agit de créer une zone d'activité d'économie circulaire n'accueillant que **des produits valorisables et non dangereux avec** :

- **une unité de valorisation et de tri des emballages ménagers légers propres et secs** issus des collectes sélectives du département :

Fermeture du centre de tri de Nicole (capacité actuelle de 1500 tonnes/an sur 7000 tonnes produites) et création d'un nouveau centre de tri départemental des emballages propres et secs passant à une capacité de 10 000 tonnes / an (réduction des exportations de valorisables afin de générer de l'activité localement).

L'objectif est d'avoir sur le territoire des emplois d'insertion (25 emplois équivalents temps plein) et d'apporter une avancée importante en termes de tri (extension des consignes de tri à tous les plastiques).

- **un cluster Economie circulaire et valorisation des matériaux recyclables** avec l'accueil d'entreprises spécialisées dans la valorisation et le recyclage

En choisissant de mutualiser leurs ressources et services, les entreprises peuvent devenir un pôle d'attractivité pour un territoire et générer une véritable économie circulaire. L'objectif est d'identifier les synergies possibles entre les entreprises, les fédérer et créer un cadre favorable à leur implantation.

- **le siège administratif et social de ValOrizon** (14 salariés permanents).

Pour le Lot-et-Garonne, l'économie circulaire présente de multiples intérêts. Un tel projet permettrait de mettre en place des conditions de relocalisation d'activité, de création d'emplois pérennes et non délocalisables. Il représente également une opportunité pour le développement économique, à travers la création de nouvelles filières dédiées à la réparation, au réemploi, au recyclage, le tout à l'échelle locale. La qualité environnementale du département en serait elle-aussi renforcée, de par une meilleure maîtrise des ressources premières, la réduction des déchets et de l'impact environnemental.

C'est pourquoi le Département accorde une avance de 4 M€, à titre exceptionnel, au syndicat du Confluent pour mener à bien la procédure de préemption en cours concernant le site de Xilofrance et ainsi permettre la création de cet Ecoparc régional dédié à l'économie circulaire.

**Contacts presse :**

**Matthieu Stievet, Directeur de la Communication**

Tél. : 05 53 69 45 95 / 06 73 69 23 54 / [matthieu.stievet@lotetgaronne.fr](mailto:matthieu.stievet@lotetgaronne.fr)

**Véronique Détery, Attachée de presse**

Tél. : 05 53 69 42 88 / 06 43 72 60 52 / [veronique.delery@lotetgaronne.fr](mailto:veronique.delery@lotetgaronne.fr)